



Appel à candidatures

à destination des promoteurs constructeurs

pour réaliser des logements innovants à dominante d'individuels sur Angers

1/ Maître d'ouvrage : S.A.R.A Société d'Aménagement de la Région d'Angers –7, Esplanade de la Gare – BP90111 – 49100 ANGERS CEDEX 02

2/ Objet : Appel à candidature à destination des promoteurs constructeurs pour réaliser des logements innovants à dominante d'individuels à Angers.

3/ Objectif : Identifier des promoteurs intéressés par la réalisation de logements innovants prenant en compte les nouveaux modes d'habiter, en adéquation avec le budget des ménages et qui correspondent à la demande des usagers. Il s'agit ici de produire du logement désirable, abordable et durable.

4/ Composition de l'équipe : Promoteur ou groupement de promoteurs associé à 3 architectes au maximum.

5/ Modalité de l'appel à candidature : Le dossier est à demander par courrier à la SARA – 7, Esplanade de la Gare – BP90111 – 49100 ANGERS CEDEX 02 ou par mail à elodie.desmis@sara-angers.fr. La candidature devra parvenir à la SARA au plus tard le 11 septembre 2012 à 12h.

La candidature comprendra :

- A. Des pistes de réflexion au regard des objectifs recherchés.
- B. Une présentation de l'équipe proposée.
- C. Six références.

A l'issue du choix du ou des promoteurs, un dossier d'appel à projet sera envoyé aux lauréats sur des fonciers d'ores et déjà opérationnels.

6/ Critères de sélection : A. Pertinence de la composition et organisation du candidat, intentions et motivations. B. Qualité des références de l'équipe. C. Examen des pistes de réflexion proposées par le candidat en rapport avec les questionnements de l'aménageur.

La SARA se réserve le droit d'auditionner les candidats jugés les plus pertinents à l'issue d'une première analyse des dossiers remis.